

Délibération du Conseil municipal

Séance du 13 décembre 2022

Le treize décembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUREAU Edith, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BOUSSICAULT Gérald	à PAVILLON Jean-Paul
CORBILLON Christine	à ROCHAIS Philippe
GAUTHERON Xavier	à BOYER Emilie
LECACHEUR Julien	à VIGNER Jean-Philippe
RETHORE Jacqueline	à CHOUREAU Edith
REBILLARD Michèle	à GUIBERT Vincent
SOURICE Corinne	à LIOTON Valérie

Absent(s) excusés

Absent(s)

PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaire de séance

PENEAU Sylvie

Convocation adressée le 7 décembre 2022, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 14 décembre 2022, article L.2121.25 CGCT

22SE1312-02 | Finances – Budget primitif 2023 - Approbation

Madame Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le Débat d'Orientations Budgétaires 2023 qui a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 15 novembre 2022,

Considérant l'avis de la commission ressources en date du 6 décembre 2022,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Adopte le budget primitif 2023 qui s'équilibre selon la ventilation suivante :

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
6 698 000 €	14 411 000 €

- Décide que pour l'exercice 2023, des virements de crédit seront possibles, de chapitre à chapitre, en fonctionnement, comme en investissement, à hauteur de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée (hors dépenses de personnel)

Dépenses d'investissement		
20	Frais d'études	495 000
204	Subventions d'équipement	507 000
21	Immobilisations corporelles	3 091 000
23	Immobilisations en cours	156 000
	Total dépenses d'équipement	4 249 000
13	Subventions d'investissement	5 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 994 000
	Total dépenses réelles d'investissement	6 248 000
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	90 000
041	Opérations patrimoniales	360 000
	Total dépenses d'ordre d'investissement	450 000
	TOTAL	6 698 000
Dont APCP – CP 2023 :		
20120112	APCP CONSTRUCTION ALSH	500 000
20120122	APCP CONSTRUCTION CLUB HOUSE	500 000
20120124	APCP ILE DU CHATEAU GEOTHERMIE	150 000
		1 150 000

Recettes d'investissement		
13	Subventions d'investissement	1 160 500
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000
	Total recettes d'équipement	2 160 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	430 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000
27	Autres immobilisations financières	2 000 000
24	Produits des cessions d'immobilisations	261 500
	Total des recettes financières	2 692 500
	Total des recettes réelles d'investissement	4 853 000
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 485 000
041	Opérations patrimoniales	360 000
	Total dépenses d'ordre d'investissement	1 845 000
	TOTAL	6 698 000

Dépenses de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	3 478 000
012	Charges de personnel	7 793 000
014	Atténuation de produits	5 000
65	Autres charges de gestion	1 381 000
	Total dépenses de gestion courante	12 657 000
66	Charges financières	263 000
67	Charges spécifiques	6 000
	Total dépenses réelles de fonctionnement	12 926 000
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 485 000
	TOTAL	14 411 000

Recettes de fonctionnement		
013	Atténuation de charges	90 000
70	Produits des services	1 302 000
73	Impôts et taxes	1 020 000
731	Fiscalité locale	8 686 000
74	Dotations et participations	2 824 000
75	Autres produits de gestion courante	398 900
	Total recettes de gestion courante	14 320 900
76	Produits financiers	100
	Total recettes réelles de fonctionnement	14 321 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000
	TOTAL	14 411 000

Pour mémoire :

- Dépenses imprévues de fonctionnement : 10 000 €
- Dépenses imprévues d'investissement : 10 000 €

(Ne participent pas à l'équilibre budgétaire)

VOTE			
En exercice	32	POUR	30
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	7	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	31	TOTAL	31

Délibération adoptée à la majorité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS DE CÉ" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bridge, and a river.